



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer de la peau

Question écrite n° 73131

Texte de la question

M. Gilbert Collard alerte Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement important des cas de cancer de la peau, dont le nombre a été multiplié par trois en trente ans. L'accroissement significatif de ces cancers, dont les plus dangereux sont les mélanomes, serait directement lié à une exposition excessive aux rayonnements ultraviolets jusqu'à l'âge adulte. Les enfants ont en effet plus d'activités en plein air que les adultes ; parmi lesquelles les jeux dans les cours de récréation ou les terrains de sport. Or les nouvelles conceptions architecturales réservent moins de zones ombragées telles que les extensions de bâtiments ou encore les espaces ombragés. Il lui rappelle que de nombreux pays, comme récemment l'Australie, limitent désormais l'exposition des scolaires aux U.V. par la multiplication des zones ombragées ou des structures temporaires telles que des tonnelles. Il souhaiterait donc savoir si elle entend donner des instructions dans ce sens, tant aux chefs d'établissement qu'aux collectivités locales gestionnaires du bâti.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73131

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 janvier 2015](#), page 505

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)